[illegible] **Kaczmarek** [illegible] les principes linguistiques dans [illegible] d'une stratégie de ville d'Afrique subsaharienne et du Maghreb. Il est possible de tirer un ensemble de paramètres linguistiques et de dégager quatre profils [illegible] de la construction d'hétérogénéité permanente :

1. d'isoler la matrice [illegible] de langue [illegible] quatre dimensions : [illegible] sociale, compétitivité, [illegible] ;
2. de mesurer la concurrence démographique des différentes langues en présence dans une ville [illegible] leur usage à la maison et au travail ;
3. de cerner le niveau de cohésion des langues et le plurilinguisme qui prévaut dans un contexte urbain [illegible] ;
4. de dégager finalement les langues pluralistes dans un contexte plurilingue, que ce soit dans les espaces publics ou au travail.

Le premier profil correspond à trois villes d'Afrique de l'Ouest, à savoir Dakar, Bamako et Ouagadougou, caractérisées par des compétences modérées [illegible] en français, quelle que soit la dimension considérée. Dans ces villes, on observe la prédominance d'une langue nationale (le wolof, le bambara et le moré) [illegible] un nombre de répondants bilingues des individus qu'en nombre d'usage des langues à la maison et sur le lieu de travail. Une caractéristique commune qui peut expliquer la faible influence du français concerne [illegible] dans ces villes, notamment dans les espaces privés, où **l'existence d'une langue largement majoritaire** parmi les langues nationales. Les individus peuvent déjà communiquer entre eux et se comprendre à travers la langue nationale majoritaire. Ils sont moins enclins à utiliser le français dans leur [illegible] au sein de leurs villes.

[illegible] et le plurilinguisme, associant le français et les langues nationales, ou bien longtemps l'usage du français. Une des caractéristiques communes de ces villes est **l'absence d'une langue largement majoritaire** parmi les langues nationales. Dans un tel contexte, en sus des compétences scolaires en français, l'usage et le prestige plus faible pour les individus de recourir au français dans leurs échanges quotidiens, d'autant plus que la langue française y est vécue plutôt [illegible] comme [illegible].

Le **troisième profil** est associé à des villes du Maghreb, où les compétences modérées en français sont importantes sur le lieu et où **l'arabe apparaît à chaque pays est généralement la seule langue qui occupe le paysage linguistique**, mais bien au sommet de nombreuses [illegible] qu'à l'usage à la maison et sur le lieu de travail. Cette dernière [illegible] que le fait que l'arabe est à la fois une langue nationale largement majoritaire, une langue officielle [illegible] « El Lugat li de l'arabe du « [illegible] » [illegible] dans la vie quotidienne et une langue d'enseignement, alors que le français est [illegible] comme langue seconde.

Le **dernier profil** qui [illegible] est [illegible] d'une seule ville, Kinshasa. Bien que le répertoire linguistique des individus de cette ville se caractérise par une [illegible] du français, [illegible], c'est le lingala qui demeure la première langue d'usage [illegible] sur le lieu de travail. Ainsi, **les langues nationales – principalement le lingala – semblent [illegible] avec le français** [illegible] [illegible] pratique. Dans cette configuration, on remarque que le lingala est largement majoritaire et [illegible] les individus, alors que le français, langue d'enseignement, [illegible] [illegible] [illegible]